



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA TRANSITION  
NUMÉRIQUE  
ET DES COMMUNICATIONS  
ÉLECTRONIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE SECRETAIRE D'ETAT**

Paris le **30 NOV. 2020**

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le projet Gaïa-X, dont le lancement a été annoncé le 4 juin 2020 par Bruno le Maire et Peter Altmaier, est une initiative conjointe des pouvoirs publics allemands et français associés à leurs écosystèmes respectifs. Cette initiative vise à développer une souveraineté européenne dans le cloud tout en favorisant l'usage de ces technologies pour le plus grand nombre.

Plus concrètement, Gaïa-X est destiné à définir et mettre en œuvre les principes et méthodes d'un marché du cloud de confiance, performant, compétitif, sécurisé tant au niveau technique que juridique, au service d'une stratégie de la donnée et de l'intelligence artificielle respectueuse des valeurs européennes. À ce titre, Gaïa-X a pleinement vocation à s'intégrer dans le cadre de la stratégie européenne pour les données annoncée par la Commission dans sa communication du 19 février 2020.

Au niveau européen, Gaïa-X s'appuiera sur une association européenne de droit belge, regroupant les organisations publiques et privées désireuses de participer au projet. Cette structure aura pour mission de promouvoir et de faciliter le partage et les échanges de données, de soutenir le développement d'une infrastructure fédérée de données répondant aux principes de transparence, d'interopérabilité, de portabilité, et de conformité légale. Enfin l'association Gaïa-X aura pour vocation de susciter, orienter et soutenir la création d'écosystèmes de données communs pour les utilisateurs et les fournisseurs dans divers domaines publics, industriels et de recherche tout en renforçant la souveraineté numérique au sein du marché Unique européen.

Le dispositif organisationnel envisagé pour Gaïa-X prévoit par ailleurs de s'appuyer sur la création de « hubs » qui constitueront les relais nationaux de l'association. Ouvert aux entités de droit français, le hub français constituera l'interlocuteur national de l'association ainsi que celui des autres hubs européens. Afin de pérenniser et développer cette initiative en France, et compte tenu de l'expertise et de l'implication du Cigref dans la genèse du projet, je souhaite vous confier la mission d'organiser et animer le hub français de Gaïa-X. Ce mandat, renouvelable, débutera le 19 novembre 2020 pour une durée de douze mois.

Monsieur Bernard DUVERNEUIL  
Président  
CIGREF  
21 avenue de Messine  
75008 Paris

## 1. MISSION DU CIGREF

Il sera notamment attendu du Cigref de constituer le hub français de Gaïa-X, d'en assurer la promotion et l'animation ainsi que de veiller à la bonne participation des acteurs de la filière française à la stratégie européenne en matière de données en coordination constante avec Gaïa-X et ses émanations européennes.

- **Constituer le hub** : mettre en place un dispositif provisoire susceptible d'évoluer afin d'accompagner la montée en charge des activités du hub.
- **Promouvoir le hub et animer ses activités** : le hub devra être un lieu d'échanges entre les entreprises utilisatrices, afin qu'elles puissent valoriser la convergence de leurs intérêts autour de processus de mutualisation et de partage de données.

Le hub devra par ailleurs s'attacher à développer et animer le réseau des adhérents français à Gaïa-X par une communication adaptée, la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux, la création d'évènements particuliers. Le hub diffusera les informations concernant Gaïa-X qui pourront être utiles à ses propres membres.

- **Soutenir la participation de la filière française à la stratégie européenne en matière de données** : le hub aura vocation à animer, coordonner et soutenir les projets de ses membres lesquels pourront contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie. Le hub constituera donc un incubateur des espaces de données en lien avec d'autres hubs intervenant sur les mêmes domaines.
- **Garantir les liaisons et les coordinations en interne du hub et avec les autres organes de Gaïa-X** Le hub devra être l'interlocuteur de l'association pour ce qui concerne le développement d'espaces de données dans le cadre de la stratégie européenne. Il accordera une importance toute particulière à la qualité de ses relations avec le hub allemand et renforcera les échanges pour la garantir. Il participera aux travaux de création et de valorisation des espaces de données menés par l'association Gaïa-X.

Au-delà de ces missions, j'attire votre attention sur la nécessité de concevoir une structure robuste susceptible de répondre dans la durée à la grande diversité des missions et des liaisons qui reviendront au hub, mais sans aboutir à une organisation trop complexe dont la fluidité du fonctionnement interne ne serait pas garantie.

Compte tenu de l'importance des ambitions européennes dans le domaine du cloud, des oppositions qu'elles pourraient rencontrer, et du caractère transnational des activités des espaces de données dont les frontières ne seront probablement pas toujours européennes, le rôle du hub français sera d'une grande importance. Il devra être en mesure de déceler les difficultés rencontrées par les différents organes de Gaïa-X et de contribuer, le cas échéant, à leur règlement par l'élaboration de positions claires, en bonne intelligence avec l'association Gaïa-X et les autorités françaises.

À ce titre, je vous serais reconnaissant de tenir la DGE pleinement informée du déroulement de votre mission, en particulier des difficultés que vous pourriez rencontrer. Pour la mener à bien, le Cigref pourra s'appuyer sur les services de la Direction, et plus particulièrement sur la direction de projet « économie de la donnée et du logiciel ».

## 2. MOYENS MIS A LA DISPOSITION DU CIGREF

Pour conduire cette mission, vous bénéficierez de ressources cohérentes avec nos ambitions nationales et adaptées à une coopération à niveau avec nos partenaires européens. Ainsi, la Direction Générale des Entreprises mobilisera des ressources qui exerceront leur activité sous la responsabilité conjointe du Délégué général de votre association et du Service de l'économie numérique de la DGE.

Par ailleurs, en fonction de l'évolution des projets de création d'espaces de données, de leur impact sur l'économie nationale et européenne, de leur pertinence collectivement appréciée avec la DGE, et de leur adéquation avec les enjeux définis par la Commission européenne, notamment en termes de financement de leur développement, le renfort d'une expertise financée par l'Etat pourra être envisagée. Je considère en effet, au même titre que la communauté des acteurs engagés dans la démarche Gaïa-X, utilisateurs comme fournisseurs, qu'il sera indispensable de renforcer autant que nécessaire la gouvernance nationale des projets qui structureront le marché du cloud en Europe.

## 3. COOPERATION NATIONALE A DEVELOPPER

Afin de renforcer le dispositif national d'organisation et d'animation du hub, je vous demande par ailleurs de vous appuyer sur deux organismes, l'Académie des technologies d'une part, et le pôle de compétitivité Systematic d'autre part, suivant des modalités à convenir entre vous et dont vous tiendrez la DGE informée.

Notamment, je vous demande, sous réserve des modalités ultérieures à définir, de vous appuyer sur l'Académie des Technologies pour :

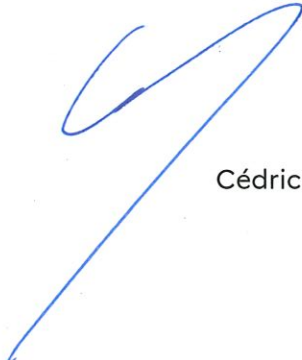
- faire émerger une vision de l'évolution des techniques et des usages innovants de Gaïa-X propre à guider les réflexions et travaux des utilisateurs français ;
- harmoniser cette vision au niveau européen en coopération avec l'ACATECH Académie des technologies allemandes en charge d'animer le hub allemand.

Dans le même esprit, je vous demande de rechercher et d'organiser la coopération du pôle de compétitivité Systematic pour renforcer l'animation de l'écosystème de PME, *start-ups* et entreprises qui pourront être contributrices ou utilisatrices des développements instruits dans le cadre de Gaïa-X, notamment à travers l'activité de ses « hubs *DeepTech* » concernés par le marché du cloud en Europe et de son « enjeu transformation numérique de l'industrie et des services ».

## 4 - SUIVI DE LA MISSION ET GOUVERNANCE

Afin de suivre la réalisation des objectifs de cette mission, vous organiserez et réunirez régulièrement un comité de pilotage dont les membres principaux seront les représentants de la DGE, du Cigref, de l'Académie des technologies, du pôle Systematic et de l'ASBL Gaïa-X, ainsi que de tout autre organisme, public ou privé, dont vous estimerez qu'il est de l'intérêt du hub français de recueillir sa contribution.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sincères salutations.



Cédric O